

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****AVIS DES SOCIETES****GROUPE BANQUE DE TUNISIE**  
Siège social : 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Le groupe BANQUE DE TUNISIE –BT-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 mai 2009. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Fayçal DERBEL (FINOR.).

**GROUPE BANQUE DE TUNISIE**  
**Bilan consolidé au 31 décembre 2008**

(Chiffres en milliers de dinars)

<b>Actif</b>	<b>Notes</b>	<b>Déc - 2008</b>	<b>Déc - 2007</b>	<b>Déc - 2006</b>
AC1 caisse et avoirs auprès de la BCT,CCP et TGT		265 405	99 084	37 745
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1	207 421	117 108	81 540
AC3 Créances sur la clientèle	2	1 755 740	1 683 882	1 504 339
AC4 Portefeuille titres commercial	3	287 772	238 576	267 965
AC5 Portefeuille d'investissement		60 956	91 442	83 773
Placements nets des entreprises d'assurance	4	81 978	72 168	55 058
AC6 Valeurs immobilisées nettes		52 457	51 521	50 336
AC7 Autres actifs		28 492	24 737	27 095
Part réassureurs dans les provisions techniques des assurances	5	13 749	16 766	15 886
Titres mis en équivalence	6	18 739	18 181	16 413
Ecart d'acquisition net	7	5 071	5 420	5 989
<b>Total Actif</b>		<b>2 777 780</b>	<b>2 418 885</b>	<b>2 146 138</b>

(Chiffres en milliers de dinars)

<b>Passif</b>	<b>Notes</b>	<b>Déc - 2008</b>	<b>Déc - 2007</b>	<b>Déc - 2006</b>
PA1 Banque centrale de Tunisie,CCP		-	-	-
PA2 Dépôts et Avoir des établissements bancaires et financiers		30 377	26 550	35 805
PA3 Dépôts de la clientèle	8	1 468 025	1 196 201	997 738
PA4 Emprunts et ressources spéciales		155 887	180 530	204 335
PA5 Autres passifs		120 425	106 861	64 623
Provisions techniques des entreprises d'assurance	9	139 703	131 488	114 173
<b>Sous-Total Passif</b>		<b>1 914 417</b>	<b>1 641 630</b>	<b>1 416 674</b>

<b>Capitaux propres</b>	<b>Notes</b>	<b>Déc - 2008</b>	<b>Déc - 2007</b>	<b>Déc - 2006</b>
CP1 Capital		75 000	75 000	75 000
(Titre d'auto contrôle)	10	(2 502)	(2 502)	(2 401)
Reserves consolidées	11	286 541	237 531	214 774
Resultats consolidés	11	75 027	70 341	42 397
Actions propres		-	-	-
<b>Sous-Total capitaux propres</b>		<b>434 066</b>	<b>380 370</b>	<b>329 770</b>
Intérêts minoritaires	11	429 298	396 885	399 695
<b>Total Capitaux propres et passif</b>		<b>2 777 780</b>	<b>2 418 885</b>	<b>2 146 138</b>

**GROUPE BANQUE DE TUNISIE**  
**Hors Bilan consolidé au 31 décembre 2008**

(Chiffres en milliers de dinars)

<b>Hors Bilan</b>	<b>Notes</b>	<b>Déc - 2008</b>	<b>Déc - 2007</b>	<b>Déc - 2006</b>
HB1 Cautions, avals et autres garanties données		176 777	212 227	195 719
HB2 Crédits documentaires		43 431	66 041	91 302
<b>Passifs éventuels</b>		<b>220 208</b>	<b>278 268</b>	<b>287 021</b>
HB4 Engagements de financement donnés		213 714	163 508	92 044
Engagements sur titres		1 697	141	250
avals, cautions de garanties au titre d'appels d'offres		-	128	405
<b>Total engagements donnés</b>		<b>215 411</b>	<b>163 777</b>	<b>92 699</b>
HB6 Engagements de financement reçus		79 000	79 000	79 000
HB7 Garanties reçues		847 546	816 611	615 069
Avals, cautions de garantie sur convention de portage		660	-	-
Engagements hypothécaire sur prêts octroyés		505	589	607
<b>Total engagements reçus</b>		<b>927 711</b>	<b>896 200</b>	<b>694 676</b>

Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés

## GRUPE BANQUE TUNISE

### Compte de résultat consolidé au 31/12/2008

(Chiffres en milliers de dinars)

	Notes	Déc-2008	Déc-2007	Déc - 2006	Var
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	153 023	134 963	118 186	
PR2	Commissions - Produits	26 545	21 704	19 660	
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opér. financières	20 460	17 923	17 771	
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	4 226	1 044	6 210	
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>204 254</b>	<b>175 634</b>	<b>161 827</b>	<b>16%</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	57 237	45 524	40 062	
CH2	Commissions encourues	1 135	851	535	
CH3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	1	-	664	
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>58 373</b>	<b>46 375</b>	<b>41 261</b>	<b>26%</b>
Marge nette des activités d'assurance	13	9 212	8 185	4 713	
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>155 093</b>	<b>137 444</b>	<b>125 279</b>	<b>13%</b>
CH4	Dotations aux provisions sur créances et passif	17 942	4 215	27 841	
CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(3 662)	(3 130)	(1 240)	
PR7	Autres produits d'exploitation	(118)	(238)	(346)	
CH6	Frais de personnel	22 399	22 469	19 521	
CH7	Charges générales d'exploitation	11 241	8 136	9 754	
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 829	6 042	6 308	
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>101 460</b>	<b>99 950</b>	<b>63 441</b>	<b>2%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	12	1 939	1 786	(614)	
CH9	Solde en gain / perte sur autres éléments ordinaires	(358)	391	6	
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>103 756</b>	<b>101 345</b>	<b>62 821</b>	<b>2%</b>
CH11	Impôts sur les sociétés	11 926	17 832	7 528	
	Amortissement des écarts d'acquisition	7	340	345	
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>91 490</b>	<b>83 157</b>	<b>54 948</b>	<b>10%</b>
CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	-	-	(197)	
<b>Résultat net</b>		<b>91 490</b>	<b>83 157</b>	<b>55 145</b>	<b>10%</b>
Intérêts minoritaires	11	16 463	12 816	12 748	
<b>Résultat net, part groupe</b>		<b>75 027</b>	<b>70 341</b>	<b>42 397</b>	<b>7%</b>
<b>Résultat net, part groupe par action (En dinars)</b>		<b>10,349</b>	<b>9,702</b>	<b>5,840</b>	<b>7%</b>

Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés  
 Pour le détail des chiffres voir le tableau de résultat consolidé analytique

(1) le résultat net par action est calculé sur le nombre d'action composant le capital de la société mère, après déduction des actions d'autocontrôle en minoration des capitaux propres

**GROUPE BANQUE DE TUNISIE****Etat des flux de trésorerie consolidés au 31/12/2008**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Notes	Déc - 2008	Déc - 2007	Déc - 2006
<b>Activités d'exploitation</b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		185 080	166 111	146 866
Charges d'exploitation bancaire décaissés		(62 635)	(54 227)	(41 907)
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		6 659	(3 269)	105
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(69 688)	(173 950)	(171 775)
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		292 888	201 776	116 361
Titres de placement		-	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(36 374)	(28 247)	(27 657)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		12 320	21 561	(27 989)
Impôt sur les bénéfices		(26 941)	(7 244)	(8 420)
<b>Flux d'exploitation autres secteurs financiers</b>		<b>23 390</b>	<b>19 238</b>	<b>28 282</b>
<i>Flux d'exploitation provenant de l'ASTREE</i>		<i>5 037</i>	<i>-3 990</i>	<i>6 126</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de SBT</i>		<i>1 101</i>	<i>692</i>	<i>608</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de GPT</i>		<i>943</i>	<i>2 337</i>	<i>-396</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de PT</i>		<i>-141</i>	<i>362</i>	<i>4 566</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de SPPI</i>		<i>-209</i>	<i>1 639</i>	<i>1 714</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de SicavCroissance</i>		<i>1 590</i>	<i>1 361</i>	<i>2 243</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de SicavRendement</i>		<i>15 069</i>	<i>16 837</i>	<i>13 421</i>
<b>Flux d'exploitation autres secteurs non financiers</b>		<b>(940)</b>	<b>(117)</b>	<b>561</b>
<i>Flux d'exploitation provenant de FOSA</i>		<i>85</i>	<i>83</i>	<i>45</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de SPCB</i>		<i>38</i>		
<i>Flux d'exploitation provenant de GITSA</i>		<i>-1 097</i>	<i>-207</i>	<i>493</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de GITSARL</i>		<i>34</i>	<i>7</i>	<i>23</i>
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>323 759</b>	<b>141 632</b>	<b>14 427</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 308	999	2 520
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		(29 652)	10 708	5 690
Acquisition/ cession sur immobilisations		(6 946)	(5 453)	(6 338)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(35 290)</b>	<b>6 254</b>	<b>1 872</b>
<b>Activités de financement</b>				
Emission d'actions		32 557	(482)	4 686
Emissions d'emprunts		-	(209)	6
Remboursements d'emprunts		(347)	(935)	(720)
Augmentation/diminution ressources spéciales		(23 644)	(22 531)	(23 944)
Dividendes versés		(36 823)	(32 330)	(26 509)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>(28 257)</b>	<b>(56 487)</b>	<b>(46 481)</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		23	(12)	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		260 235	91 387	(30 182)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	<b>14</b>	178 520	87 292	117 474
<i>Dont trésorerie chez la BT</i>		1 480	2 582	6 248
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>438 778</b>	<b>178 679</b>	<b>87 292</b>
<i>Trésorerie groupe chez la Banque de Tunisie</i>		4 666	653	2 582

Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés

## Périmètre de consolidation

### Sociétés intégrées globalement

	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêt		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Activité Bancaire</b>						
BANQUE DE TUNISIE	100,00%	100,00%	100,00%	98,41%	98,41%	98,48%
<b>Gestion de portefeuille de valeurs mobilières</b>						
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF »	99,99%	99,99%	99,99%	53,07%	52,97%	52,78%
PLACEMENTS TUNISIE SICAF	54,99%	53,11%	49,16%	46,70%	45,68%	43,53%
SICAV CROISSANCE	59,16%	55,38%	52,44%	35,25%	32,68%	31,21%
SICAV RENDEMENT	2,91%	3,37%	(1)	1,45%	1,68%	1,87%
<b>Intermédiation en bourse</b>						
SOCIETE DE BOURSE DE TUNIS « SBT »	99,99%	99,99%	99,99%	97,95%	97,94%	98,02%
<b>Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles</b>						
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA »	99,96%	99,96%	99,95%	93,04%	93,02%	93,07%
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNIS « GIT SARL »	100,00%	100,00%	100,00%	92,85%	92,83%	92,88%
<b>Investissement et financement des projets</b>						
SOCIETE DE PARTICIPATION, PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT SPPI	40,66%	40,66%	40,66%	40,01%	40,01%	40,04%
<b>Location de terrains et d'immeubles</b>						
SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE (2)	65,00%	-	-	52,09%	-	-
LA FONCIERE DES OLIVIERS	81,46%	81,46%	80,98%	56,83%	56,78%	56,45%
<b>Assurance</b>						
ASTREE Assurance	58,29%	58,25%	58,17%	53,07%	52,97%	52,78%

(1) La société SICAV RENDEMENT est sous contrôle exclusif du groupe malgré un droit de vote faible (Majorité dans le conseil d'administration)

(2) Nouvelle entrée dans le périmètre en 2008

### Sociétés mises en équivalence

	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêt		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Promotions Touristique</b>						
SPFT CARTHAGO (3)	40,91%	40,92%	40,89%	35,32%	35,30%	35,29%
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE BEKALTA	30,02%	30,02%	30,02%	29,53%	29,53%	29,55%

(3) La société CARTHAGO est mise en équivalence malgré un % de contrôle > 40 % vu que la banque n'entend pas prendre le contrôle de cette société elle est présumée faire partie du Groupe CLUB MED

### Participation supérieurs à 20 % non inclus dans le périmètre de consolidation

	Tx de détention	Motif d'exclusion
SOCIETE DES ENTREPOTS DE TUNISIE	30,00%	Insignifiante par rapport au groupe
BT SICAR	96,97%	Constitution Fin 2008
DIRECT PHONE SERVICE	24,91%	Simple participation, pas d'influence
INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPPEMENT IID	24,80%	Simple participation, pas d'influence
SICOAC	23,27%	Pas d'influence notable, Contrôle exclusif groupe PEI

## **NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008**

### **1. Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés**

Les comptes consolidés du groupe Banque de Tunisie relatifs à l'exercice 2008 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001, relative aux règles de consolidation des entreprises.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur bancaire. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Banque de Tunisie et des sociétés tunisiennes composant le groupe Banque de Tunisie. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes du groupe Banque de Tunisie.

### **2. Principes, optique et méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la Banque de Tunisie et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Le résultat consolidé est déterminé selon une optique qui favorise les intérêts du groupe. A cet effet, l'élimination des opérations intragroupe affecte la part du groupe selon le pourcentage d'intérêts dans la société contrepartie.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

#### **2.1 Intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette

période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors-bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

## 2.2 Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun accord par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

## 2.3 Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette filiale.

## **3. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés**

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

### 3.1 Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors-bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporis, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

### 3.2 Comptabilisation de l'Impôts

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice. Le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

### 3.3 Intégration globale des compagnies d'assurances

Le Groupe applique les dispositions de la loi 96-112 relative aux règles de consolidation des entreprises régies par le Code des assurances.

Les règles comptables propres aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés du Groupe.

Les postes constitutifs des compagnies d'assurances consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat, à l'exception des éléments suivants, qui figurent sur des lignes distinctes des états financiers consolidés :

#### 3.3.1 Placements nets des entreprises d'assurance

Les placements des entreprises d'assurance regroupent :

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en sus des frais d'acquisition et impôts, et augmentée des travaux de construction et d'amélioration ; les immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation

économique estimée. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable des immeubles.

Les valeurs mobilières et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et hors frais d'acquisition.

Les actions et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à leur prix d'achat hors frais. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable de la valeur des titres, déterminée par référence à leur valeur recouvrable estimée.

Le groupe Banque de Tunisie reclasse les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes du bilan consolidé.

### 3.3.2 Provisions techniques des entreprises d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements des entreprises d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

Les provisions techniques vie sont principalement constituées de provisions mathématiques, qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés, et des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions techniques non-vie regroupent des provisions pour primes non acquises (quote-part de primes émises se rapportant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer.

### 3.3.3 Marge nette des activités d'assurance

Le classement bancaire par nature des charges et produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance.

La rubrique "Marge nette des activités d'assurance" est composée des produits et charges techniques suivantes, après reclassement par nature des autres produits et charges techniques, et élimination des éléments intra-groupe :

Les primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées, les charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions, y compris les variations des provisions et les produits nets des placements alloués.

## 4. Portefeuille titres

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

### 4.1 Titres de transaction

Ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de trois mois. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières".

### 4.2 Titres de Placement

Ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à trois mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement.

### 4.3 Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable que le Groupe a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels il dispose de moyens lui permettant de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. En vertu du principe de prudence, les plus values sur titres d'investissement ne sont pas constaté dans le résultat de l'exercice.

## Notes sur le Bilan

### Note 1

#### AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	déc-08	déc-07	déc-06
<i>Secteur Financier</i>	455 458	(248 164)	207 294	117 108	81 540
<i>Autres secteurs</i>	710	(583)	127	-	-
	<u>456 168</u>	<u>(248 747)</u>	<u>207 421</u>	<u>117 108</u>	<u>81 540</u>

Ce poste comprend :

- Les avoirs et les créances liées à des prêts ou avances détenus sur les établissements bancaires tels que définis par les textes en vigueur régissant l'activité bancaire y compris les créances matérialisées par des titres du marché interbancaire.
- Les avoirs et les créances liées à des prêts et avances détenus sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring.

Les soldes intégrés dans ce poste ont subit l'effet des éliminations intragroupe pour 248 747 K TND

### Note 2

#### AC3 Créances sur la clientèle

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	déc-08	déc-07	déc-06
<i>Secteur Financier</i>	1 755 775	(49)	1 755 726	1 683 873	1 504 330
<i>Autres secteurs</i>	14	-	14	9	9
	<u>1 755 789</u>	<u>(49)</u>	<u>1 755 740</u>	<u>1 683 882</u>	<u>1 504 339</u>

Ce poste comprend les créances, liées à des prêts ou avances (Principal et intérêts courus), détenues sur des agents économiques nationaux ou étrangers autres que les établissements bancaires et financiers.

Les soldes intégrés dans ce poste ont subit l'effet des éliminations intragroupe pour un montant de 49K TND

**Note 3****AC4 Portefeuille commercial**

(Chiffres en milliers de dinars)

	<b>Intégration</b>	<b>Elimination</b>	<b>déc-08</b>	<b>déc-07</b>	<b>déc-06</b>
<i>Secteur Financier</i>	292 957	(5 186)	287 771	238 576	267 864
<i>Autres secteurs</i>	-	-	-	-	101
	<b>292 957</b>	<b>(5 186)</b>	<b>287 771</b>	<b>238 576</b>	<b>267 965</b>

Ce poste comprend :

- Les titres de transaction: les titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par l'établissement bancaire avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu fixe ou variable.
- Les titres de placement: les titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne sont classés ni dans la catégorie des titres de transaction, ni dans la catégorie des titres du portefeuille d'investissement, ainsi que les revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

Les soldes intégrés dans ce poste ont subi l'effet des éliminations intragroupe pour un montant de 5186 K TND

**Note 4****Placements Nets des entreprises d'assurance**

(Chiffres en milliers de dinars)

	<b>Déc-2008</b>	<b>Déc-2007</b>	<b>Déc-2006</b>
<b>Terrains, constructions et actions dans des sociétés immobilières non cotées</b>			
Terrains et constructions d'exploitation	2 323	2 411	2 499
Terrains et constructions hors exploitation	3 788	3 924	4 060
Parts & actions de sociétés immobilières non cotées	690	690	690
<i>Sous-Total</i>	<b>6 801</b>	<b>7 025</b>	<b>7 249</b>
<b>Placements dans les entreprises liés et participations</b>	<b>6 005</b>	<b>6 005</b>	
<b>Autres placements financiers</b>			
Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	61 728	57 701	54 521
Obligations et autres titres à revenu fixe	48 712	47 773	40 821
Prêts hypothécaires	505	570	608
Autres prêts	316	351	534
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	52 718	37 625	18 500
<i>Sous-Total</i>	<b>163 979</b>	<b>144 020</b>	<b>114 984</b>
<b>Total</b>	<b>176 785</b>	<b>157 050</b>	<b>122 233</b>
Effets des reclassements et éliminations	(60 340)	(45 570)	(26 891)
Effets des répartitions des capitaux propres	(34 467)	(39 312)	(40 284)
<b>Placements nets</b>	<b>81 978</b>	<b>72 168</b>	<b>55 058</b>

Les comptes des placements des sociétés d'assurance sont présentés conformément aux dispositions de la norme sectorielle 26 « Présentation des états financiers des entreprises d'assurance et réassurance ». Les retraitements opérés sur ces comptes consistent à reclasser les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes et à opérer la répartition des capitaux des sociétés filiales sur les titres intégrés dans cette rubrique.

#### Note 5

##### Part des réassureurs dans les provisions techniques

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-2008	Déc-2007	Déc-2006
Provisions pour primes non acquises	5 577	4 521	4 382
Provisions d'assurance Vie	0	0	0
Provisions pour sinistres Vie	6	6	6
Provision pour participation aux bénéfices	0	0	7
Provisions pour sinistres Non Vie	8 166	12 239	11 491
<b>Total</b>	<b>13 749</b>	<b>16 766</b>	<b>15 886</b>

Il s'agit de l'ensemble des quotes parts attribuées par les sociétés d'assurance aux réassureurs dans les provisions évaluées par ces entreprises et suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges, provisions pour dépréciation.

#### Note 6

##### Titres mis en équivalence

(Chiffres en Milliers de dinars)

Valeur des titres mis en équivalence	% Ints	CARTHAGO	% Ints	SPT	Déc-2008	Déc-2007	Déc-2006
CARTHAGO	35,32%	18 515			18 515	17 377	15 152
SPT			29,53%	224	224	804	1 261
Effets des opérations réciproques						-	-
<b>Titres mis en équivalence</b>					<b>18 739</b>	<b>18 181</b>	<b>16 413</b>
Contribution aux réserves consolidées		1 353		(2 218)	(865)	(1 231)	(596)
Contribution aux résultat consolidé		2 444		(511)	1 933	1 787	-614

La consolidation par mise en équivalence intervient lorsque la société mère exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière de sa filiale. L'influence notable est présumée lorsqu'une société dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale au cinquième (20%) des droits de vote de cette entreprise. La mise en équivalence consiste alors à substituer à la valeur comptable des actions de la filiale détenues par la société mère, la part correspondante dans les capitaux propres de la filiale (résultat compris).

Le groupe Banque de Tunisie consolide par mise en équivalence les entités CARTHAGO et SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE BEKALTA.

Les opérations intragroupe ne font pas l'objet d'élimination.

La valeur des titres mis en équivalence au 31/12/2008 est de 18 739 K TND

### Note 7

#### Traitement des écarts d'acquisition

(Chiffres en dinars)

Titres	Ecart Total		Quote part groupe	
	Ecart Evaluation	GW	Ecart Evaluation	GW
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	247 406	301 358	173 061	159 931
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	0	5 048 641	0	4 546 054
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	0	560 793	0	551 876
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	0	2 093 058	0	1 533 244
	<b>247 406</b>	<b>8 003 850</b>	<b>173 061</b>	<b>6 791 105</b>

Titres	Traitement Ec Evaluation			
	Tx moyen	Cumul Ant Ec Evl	Dotations	VCN
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	10,00%	155 755	17 306	0
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
		<b>155 755</b>	<b>17 306</b>	<b>0</b>

Titres	Traitement GW			
	Tx moyen	Cumul Ant GW	Dotations	VCN
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	5,00%	71 969	7 997	79 965
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	5,00%	709 220	227 303	3 609 531
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	5,00%	44 558	27 594	479 724
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	5,00%	554 781	76 662	901 801
		<b>1 380 528</b>	<b>339 556</b>	<b>5 071 021</b>

**Note 8****PA3 Dépôts de la clientèle**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	Reclassement	déc-08	déc-07	déc-06
Secteur Financier	1 721 927	(253 902)	-	1 468 025	1 196 201	997 738
	1 721 927	(253 902)	-	1 468 025	1 196 201	997 738

\* Les éliminations concernent les dépôts des sociétés du groupe dans la banque de Tunisie

Ce poste comprend les dépôts de la clientèle autre que les établissements bancaires, qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire.

Les soldes des opérations réciproques est de 253 902 K TND et consistent dans l'élimination des soldes des comptes à vue des sociétés du groupe.

**Note 9****Provisions techniques brutes**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-2008	Déc-2007	Déc-2006
Provisions pour primes non acquises Non Vie	19 019	17 244	16 984
Provisions pour primes non acquises Vie	-	-	-
Provisions d'assurances Vie	39 283	29 810	20 529
Provisions pour sinistres Vie	1 158	988	766
Provisions pour Participation aux Bénéfices Vie	581	497	499
Provisions pour participation aux bénéfices Non Vie	833	890	298
Provisions pour sinistres Non Vie	77 034	79 309	71 453
Autres provisions techniques Vie	355	406	
Autres provisions techniques Non Vie	1 440	2 344	3 644
<b>Total</b>	<b>139 703</b>	<b>131 488</b>	<b>114 173</b>

Il s'agit de l'ensemble des provisions évaluées par les entreprises d'assurance et/ou de réassurance suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation.

**Note 10****Titre d'auto contrôle**

(Chiffres en milliers de dinars)

	2008				2007	2006
	% Détention	Coût des Titres	Valeur Nominale	% Intérêts	% Intérêts	% Intérêts
<b>Titres d'autoContrôle</b>						
Astrée	2,67%	4 790	(2 001)	58,29%	52,97%	52,79%
GPT	0,53%	3 771	(400)	52,97%	52,97%	
SicavCr	0,13%	487	(101)	35,13%	32,69%	
		9 048	(2 502)			
<b>Actionnaires BT</b>						
BT	96,66%	72 498	72 498	98,40%	98,40%	98,49%

Les titres d'autocontrôle représentent la part de capital dans la société mère détenue par les sociétés du groupe. Ces titres ne confèrent pas de contrôle à la société mère et font l'objet d'une élimination pour le calcul du pourcentage d'intérêts.

**Note 11****Note sur les capitaux propres**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Secteur Financier		Autres Secteurs		déc-08	déc-07	déc-06
Capital		75 000	0	0	75 000	75 000	75 000
Actions d'Auto Contrôle (1)		-2 502	0	0	(2 502)	(2 502)	(2 401)
Actions Propres		0	0	0	-	-	-
<hr/>							
Contributions aux réserves consolidées		287 415	-874	0	286 541	237 530	214 774
<hr/>							
Contributions aux résultat consolidé							
<i>Sociétés par intégration</i>		72 952	136	0	73 088	68 555	43 011
<i>Titres mis en équivalence</i>			1 939	0	1 939	1 786	(614)
<hr/>							
Intérêts Minoritaires		432 121	-2 823	0	429 298	396 885	399 695
<i>Réserves Hors Groupe</i>				0	-148	8 497	9 488
<i>Résultat Hors Groupe</i>				0	16 463	12 815	11 672
<i>Quote part titres hors groupe</i>				0	412 983	375 573	377 765

(1) Les actions d'auto contrôle constituent les titres détenus par les sociétés du groupe sur la société mère. Ces titres ne contribuent pas aux réserves consolidées

\* Les intérêts minoritaires dans les sociétés mise en équivalence constituent la quote part de titres hors groupe apportés par les filiales

## Note sur l'état de résultat

<b>Note 12</b>									
<b>Analyse sectorielle du résultat consolidé</b>									
<i>(Chiffres en Milliers de dinars)</i>									
	Secteur Financier				Autres secteurs		Déc - 2008	Déc - 2007	Déc - 2006
	Activité Bancaire	Assurance	Gestion de portefeuille de valeurs mobilière	Autres	Immobilière	Promotion Touristique			
<b>Quote Part dans les sociétés intégrées globalement</b>									
BT	64 534						64 534	64 875	38 842
ASTREE		4 889					4 889	2 558	2 488
FOSA					40		40	38	22
GITSA					177		177	(131)	188
GITSARL					6		6	(7)	(2)
GPT			523				523	444	65
PT			425				425	376	848
SBT				2 187			2 187	158	216
SPCB					(87)		(87)	-	-
SPPI				16			16	(43)	44
SVCR			236				236	144	140
SVRD			142				142	143	160
<b>Total</b>	<b>64 534</b>	<b>4 889</b>	<b>1 326</b>	<b>2 203</b>	<b>136</b>	<b>-</b>	<b>73 088</b>	<b>68 555</b>	<b>43 011</b>
<b>Quote Part dans les sociétés mises en équivalence</b>									
CARTHAGO						2 450	2 450	2 242	(26)
SPT BEKALTA						(511)	(511)	(456)	(588)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 939</b>	<b>1 939</b>	<b>1 786</b>	<b>(614)</b>
<b>Total Résultat</b>	<b>64 534</b>	<b>4 889</b>	<b>1 326</b>	<b>2 203</b>	<b>136</b>	<b>1 939</b>	<b>75 027</b>	<b>70 341</b>	<b>42 397</b>

### Note 13

#### Marge Nette des activités d'assurance

*(Chiffres en Millier de dinars)*

	Déc - 2008	Déc - 2007	Déc - 2006
Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	13 228	9 200	5 909
Résultat Technique de l'Assurance Vie	1 098	603	636
<b>Résultat technique</b>	<b>14 326</b>	<b>9 803</b>	<b>6 545</b>
Produits des placements Assurance Non Vie	8 620	10 961	9 007
Charges des placements de l'Assurance Non Vie	(967)	(1 157)	(1 122)
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie	(5 359)	(7 092)	(5 723)
Autres produits non techniques	12	113	52
Autres charges non techniques	-	-	-
Impôts sur le Résultat	(2 925)	(2 025)	(1 009)
<b>Marge intégrable</b>	<b>13 707</b>	<b>10 603</b>	<b>7 750</b>
<i>Elimination des opération intraGroupe</i>	<i>(4 495)</i>	<i>(2 418)</i>	<i>(3 037)</i>
<b>Marge nette des entreprises d'assurance</b>	<b>9 212</b>	<b>8 185</b>	<b>4 713</b>

L'état de résultat des sociétés d'assurance a été totalement intégré dans une seule rubrique au niveau de l'état de résultat consolidé – Marge nette des activités d'assurance. Toutes les opérations réciproques s'y rattachant ont été éliminées sur cette marge.

## Note sur l'état des flux de trésorerie

### Note 14

#### Flux de trésorerie groupe

(Chiffres en Millier de dinars)

	Déc - 2008	Var Trésorerie Filiales	BT	Secteurs Financier	Autres Secteurs	Déc - 2007	Déc - 2006
<b>Activités d'exploitation</b>							
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	292 890	(3 184)	296 074			201 776	116 361
<b>Trésorerie groupe</b>							
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	260 235		261 791	1 356	274	91 387	(30 182)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	178 520		176 005	3 559	436	87 292	117 474
<i>Dont trésorerie chez la BT</i>	1 480			1 089	391	2 582	6 248
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>438 778</b>	<b>2 106</b>	<b>176 005</b>	<b>3 592</b>	<b>(265)</b>	<b>178 679</b>	<b>87 292</b>
<i>Trésorerie groupe chez la Banque de tunisie</i>	4 664			1 089	(436)	653	2 582

La préparation de l'état des flux de trésorerie consolidé consiste à cumuler les différents états des sociétés intégrées globalement et à procéder à l'élimination des opérations réciproques les plus significatives.

Les sociétés agissant dans le secteur des OPCVM ne disposent pas d'un état des flux de trésorerie. A cet effet, un tableau des flux a été calculé, conformément à la norme générale.

La trésorerie de début ainsi que la trésorerie de fin des comptes bancaires ouverts chez la BT sont mentionnés en marge. La variation de ces comptes a été éliminée par la variation de la rubrique dépôts et retraits de la clientèle.

**Rapport d'audit des états financiers consolidés  
de la Banque de Tunisie au titre de l'exercice  
clos le 31 Décembre 2008**

**Tunis, le 17 Avril 2009**

***A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE***

En vertu de l'article 471 de la loi N°2001-117 du 6 Décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et en exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du groupe « BANQUE DE TUNISIE », nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés dudit groupe, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés dégagent un total du bilan de 2.777.780 milles dinars et un résultat net de 75.027 milles dinars.

Les comptes consolidés étant arrêtés par votre conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et la présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Pour les sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation, il y a lieu de signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers certifiés à l'exception des sociétés « SPPI » et « GIT – SA ».

Compte tenu des diligences accomplies, nous certifions que les états financiers consolidés du groupe « BANQUE DE TUNISIE », arrêtés au 31 Décembre 2008, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe « BANQUE DE TUNISIE », fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers sus-mentionnés.

***LES COMMISSAIRES AUX COMPTES***

***F.M.B.Z. KPMG TUNISIE***

***Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI***

***FINOR***

***Fayçal DERBEL***

**2009 AS 1360**